



Parc  
naturel  
régional  
de Lorraine



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France

# SCOT & TRANSITIONS

14<sup>ÈMES</sup> RENCONTRES NATIONALES DES SCOT À METZ

>> 27 JUIN 2019

*Sujets et documents présentés  
par le Parc naturel régional de  
Lorraine et la Fédération des  
Parcs naturels régionaux de France*

## Village des Transitions

Une autre vie s'invente ici

# Le réseau des Parcs naturels régionaux de France

*Les Parcs naturels régionaux ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. La richesse des Parcs réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant les enjeux de biodiversité et de paysage à leurs projets de territoire.*

Les cinq missions des Parcs naturels régionaux (article R333-4 du Code de l'Environnement) sont les suivantes :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- l'aménagement du territoire,
- le développement économique et social,
- l'accueil, l'éducation et l'information,
- l'expérimentation, l'innovation.

## Les Parcs en chiffres

- 53 Parcs naturels régionaux (51 métropolitains et 2 ultramarins),
- Une vingtaine de projets de Parcs à l'étude,
- 9,1 millions d'hectares,
- 15 % du territoire français,
- 12 Régions et 3 collectivités territoriales à statut particulier,
- 74 Départements,
- plus de 4 millions d'habitants,
- 2200 agents,
- Plus de 4400 communes,
- 60 000 exploitations agricoles,
- 320 000 entreprises, représentant 7 % du tissu économique français,
- 37 % des zones boisées. Plus de la moitié de la surface terrestre des Réserves Naturelles Nationales, les Parcs en étant souvent les gestionnaires,
- 27 % de la surface des arrêtés préfectoraux de biotope (0,25 % en France),
- 22 % de la surface des sites classés (1,28 % en France),
- 21,6 % des sites du Conservatoire du littoral (0,13 % en France),
- 18,9 % de la surface française terrestre en Natura 2 000 (12,41 % en France) 3 Parcs sur 4 étant opérateurs et animateurs des sites Natura 2 000.
- 12 des 36 sites français (et plus de la moitié de leur surface) reconnus internationalement par la convention de Ramsar pour la conservation des zones humides.

En France, il existe 53 parcs. Dans le Grand Est, ils sont six : les Parcs naturels régionaux des Ardennes, des Ballons des Vosges, de la Forêt d'Orient, de la Montagne de Reims, des Vosges du Nord et le Parc naturel régional de Lorraine.



## La Fédération des Parcs

**Association loi 1901, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole et l'animatrice du réseau des Parcs naturels régionaux. Née en 1971, elle répond depuis aux besoins des Parcs - élus et techniciens - d'échanger, de confronter les problèmes rencontrés, de se forger une doctrine et des méthodes communes, de faire connaître ses acquis et de dessiner ensemble l'avenir. Elle regroupe tous les Parcs naturels régionaux, les Régions, et les partenaires nationaux des Parcs.**



## Le Parc naturel régional de Lorraine

**Crée en 1974, le Parc naturel régional de lorraine regroupe 183 communes adhérentes pour une superficie de 210 805 hectares et une population de 77 500 habitants.**

Situées de part et d'autre de l'axe Nancy-Metz, les deux parties du Parc naturel régional de Lorraine, est et ouest, mettent en valeur les richesses, environnementales, paysagères culturelles, historiques et humaines du territoire lorrain.

Paysage de Côtes et zones humides dessinent le Parc naturel régional de Lorraine et sont autant de réservoir de biodiversité. Le Parc naturel régional de lorraine se dévoile au bord de l'eau : les étangs de Lachaussée, l'étang de Lindre, le pays des étangs, la vallée de la Seille, le lac de Madine... Ces étendues ponctuent le territoire entre côtes de Meuse, de Moselle et de Toul. Elles font le bonheur des oiseaux et ornithologues de toute l'Europe.

Ces joyaux naturels s'inscrivent dans un territoire fort d'un patrimoine culturel diversifié.

Le mémorial américain de la butte de Montsec, Verdun, les Eparges et le Saillant de Saint-Mihiel... commémorent les terribles batailles qui se sont déroulées sur le territoire en 14-18.

Les Salines de Dieuze, la cité médiévale de Fénétrange, le musée Georges de La Tour à Vic-sur-Seille... à l'instar du patrimoine bâti des villages patrimoniaux et des neuf villes portes du Parc, sont autant de témoignages du passé historique et de la richesse culturelle de la lorraine.

Les paysages du Parc se dégustent également avec des produits locaux que l'on peut trouver dans les « Boutiques du Parc ».



## Le Parc naturel régional de Lorraine en chiffres

- Superficie : 210 805 hectares
- Communes : 182
- Population : 77 500
- 74 000 hectares de forêts
- 5 000 hectares d'eau
- 1 500 km de sentiers pédestre
- 3 véloroutes et 1 itinéraire européen encadrent le Parc
- 7 observatoires et 3 sentiers de découverte ornithologique
- 16 sites classés Natura 2000
- 2 sites RAMSAR (patrimoine mondial de l'humanité pour les zones humides : étang de Lachaussée, étang du Lindre
- 1 Réserve Naturelle Régionale : Lachaussée



### Le Charte du Parc élaborée pour la période 2015-2030 s'articule autour 3 vocations :

- Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités
- Un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine
- Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations



### La marque « Valeurs Parc naturel régional »

Engagés ensemble pour la préservation de l'environnement, pour le bien-être des femmes et des hommes ainsi que pour l'économie locale, les Parcs naturels régionaux s'attachent à la valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire.

C'est dans cette perspective que les Parcs naturels régionaux ont créé ensemble la marque Valeurs Parc naturel régional, déposée par l'Etat français à l'INPI et promue localement comme au niveau national. La Marque met en avant des produits et services du territoire obéissant à des critères spécifiques définis par chaque Parc en partenariat avec les acteurs locaux concernés. Ainsi, le Parc naturel régional de Lorraine est engagé dans la valorisation de produits du terroir et de savoir-faire régionaux (viande de bœuf et d'agneau, artisanat d'art, cosmétiques fermiers, boutiques du Parc) ainsi que d'activités de tourisme, d'hébergement et de loisirs.



4

Une autre vie s'invente ici

## La filière foin pour la préservation des prairies



Entre 2000 et 2010, le Parc naturel régional de Lorraine a perdu 4 800 ha de prairies, soit 12 % de sa surface en herbe. Encouragés par le Parc naturel régional de Lorraine, des agriculteurs du territoire ont mis en place une filière de commercialisation du foin dans les zoos et animaleries pour préserver les prairies remarquables du Parc en recherchant de nouveaux débouchés économiques à plus forte valeur ajoutée.

Cette action s'inscrit en complément d'autres actions engagées par le Parc en faveur du maintien des prairies (mesures agro-environnementales, marque Valeur Parc sur le viande bovine et ovine...)

## DEFI-Laine, une filière de valorisation locale de laines produites en Grande Région

Vendue à bas prix sur les marchés mondiaux, la laine est devenue un coût pour les exploitations ovines. Elle participe ainsi au manque de rentabilité de ce secteur, pourtant si nécessaire à notre alimentation, à la préservation de la biodiversité et à l'entretien des paysages.

Partant de ce constat, des partenaires de la Grande Région (Lorraine, Luxembourg, Wallonie) se sont engagés dans un programme de valorisation des laines produites localement. Parmi les nombreuses actions engagées sur ce projet transfrontalier, le Parc a par exemple contribué à la réalisation d'une étude de marché pour le développement de produits en laine locale sur les filières feutre et ruban-fil ; des projets d'isolation thermique et phonique à base de produits en laine locale sont également expérimentés sur des bâtiments communaux.

Pour installer durablement cette filière sur le territoire du Parc, la création d'un atelier de transformation de la laine locale est à l'étude.

## Les plans de paysage des Côtes de Meuse et des vallées de la Moselle et du Rupt-de-Mad

Des paysages en transition ! Une arboriculture fragilisée par les aléas climatiques, des coteaux qui s'enfrichent, les paysages évoluent...

Pour accompagner cette transition, deux plans de paysage soutenus par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire ont vu le jour sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine en 2013 et 2017. Dans les deux cas il s'agissait de construire un projet partagé par les élus et les acteurs locaux pour imaginer l'avenir du paysage du front des Cotes de Meuse menacés par la disparition des vergers de mirabelliers emblématiques de la Lorraine et des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad dont les versant s'enfrichent faute d'exploitant agricoles.

Les premières actions du plan de paysage des Côtes de Meuse porté par les communautés de communes Côtes de Meuse et la communauté de communes du Territoire de Fresnes-en-Woëvre se mette en place. Par exemple pour contribuer au maintien de l'arboriculture, un point info paysage facilitant l'accès à l'information a été créé, des actions foncières et des partenariats avec la chambre d'agriculture ont été mises en place. Une bourse aux vergers, site internet de petites annonces permet d'échanger l'entretien de vergers familiaux contre la récolte de leurs fruits. Les communautés de communes jouent également la carte du potentiel touristique des Côtes de Meuse pour développer une offre de prestations mettant en particulier en valeur les produits locaux en lien avec la qualité du paysage.





Dès 2015, les élus et les habitants des Vallées de la Moselle et du Rupt de Mad, réunis autour de la volonté de se réappropriier les coteaux délaissés par les années, les changements de pratiques, d'habitudes de vie sur le territoire se sont investis dans l'élaboration du plan de paysage.

Personne n'a attendu la fin de la phase étude pour accueillir 46 étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage et leurs professeurs soutenus par La Communauté de Communes Mad et Moselle et le Parc naturel régional de Lorraine pour initier avec force et courage la première action visant à reconquérir les espaces enrichis sur les versants des vallées. Au cours d'un chantier pédagogique d'une semaine, organisé en février 2018 les futurs concepteurs paysagistes ont imaginé et réalisé des aménagements dans deux secteurs enrichis sur les communes d'Onville-Vandelainville et de Gorze. Les résultats obtenus à partir de cette belle énergie déployée par les jeunes étudiants sur une si courte durée ont enthousiasmé certains habitants et les communes qui comptent bien poursuivre leur mobilisation sur ces sites.

Une fête du paysage organisée par l'ensemble des acteurs du plan de paysage a conclu joyeusement la fin de la phase étude du plan de paysage pour la place à la phase opérationnelle. Action !

La mise en place de plans de paysages répond aux objectifs stratégiques et opérationnels de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine. A ce titre les services du parc s'assurent de la cohérence de ces projets de paysage portés par les acteurs locaux et apportent leur soutien technique, leur expertises, leurs données, leur ingénierie... pour leur élaboration et leur mise en œuvre ainsi que la recherche de financements.



Consultez l'ensemble des documents de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et du Parc naturel régional de Lorraine avec des présentations d'expériences en faveur de la transition en cliquant sur le lien suivant :

<https://cutt.ly/GyBKKk>